

COMMUNE DE WATTEN

REUNION DU 27 JUILLET 2016

RELEVÉ DE DECISIONS

La réunion du 27 juillet 2016 avait pour objet l'évacuation des eaux de ruissellement lors des forts épisodes pluvieux orageux.

Elle a été organisée par la mairie qui a souhaité réunir tous les partenaires concernés par cette problématique. Des habitants du quartier concerné par les désordres engendrés par ces pluies orageuses, et (ou) ayant une bonne connaissance du terrain y ont été associées (voir liste ci jointe)

En préambule, il est rappelé que deux études ont déjà été réalisées :

- L'une en 2008 financée par le SmageAa intitulée : « étude hydraulique pour déterminer le caractère inondable des terrains près du pont d'Houille, du lieudit l'ermitage, de la gare et au nord du collège-préconisations d'aménagement hydraulique »
- L'autre en 2010 financée par la commune intitulée : « protection de la route de Millam contre les inondations - Etude de faisabilité »

Il est également indiqué qu'une étude menée dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Inondation du Marais Audomarois est en cours de réalisation.

RELEVÉ DES DECISIONS :

La CCHF et NOREADE se chargent de :

- Mise en séparatif du réseau d'assainissement de la RUE DU BOIS
- Pose d'un tuyau « trop plein » vers la rue de la victoire afin de soulager le réseau de la rue de Millam
- Pose d'un système de grille de récupération des cailloux dans les zones où il a été constaté ces dépôts parasites
- Redimensionnement de l'armoire électrique de la station rue de la Colme afin de permettre la mise en route de la 3^{ème} pompe dès que besoin
- Vérification d'un puisard rue du bois (terrain M Michel CASTIER)

La 3^{ème} SECTION DES WATERINGUES

- Doit étudier la remise en service du watergang l'houtval rue des écluses (notamment par la création d'un bypass) ET le redimensionnement de la pompe dite 'station DAMBRICOURT » rue de Millam

Une demande sera faite au CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD pour qu'il envisage l'achat de 2 terrains rue du bois pour la mise en place d'équipements de capture des eaux de ruissellement des terrains dont il est propriétaire (ferme de Beaufort)

Une demande sera également présentée au CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD pour un reprofilage de la rue de Millam, qui présente une cuvette au niveau des maisons « inondées »

- Le SmageAa préconise une communication auprès des propriétaires sur l'obligation de maintien et de curage des fossés ET suggère également l'envoi d'une lettre sollicitant la prise en compte de l'ensemble du territoire communal dans l'étude menée dans le cadre du PPRI du marais audomarois.

Fait à Watten, le 1^{er} aout 2016

Le Maire,



Daniel DESCHODT